



Place de parking pour résidents propriétaire dans un immeuble

Par **charles86**, le **30/06/2013** à **22:56**

Bonjour, rn rn J'aurai une question concernant les places de parking dans mon immeuble. rn J'habite un vieil immeuble de Paris dans lequel il y a une cour intérieure dans laquelle peuvent stationner 6 voitures soit un nombre inférieur au nombre de résidents. rn Le règlement de copropriété stipule que seuls les résidents propriétaires ont le droit de se garer. rn Mes parents sont propriétaires de l'appartement dans lequel ils me laissent habiter. rn Les copropriétaires me refusent donc le droit de me garer puisque je ne suis pas résident propriétaire. rn Est-ce légal ? Peut-on dans un règlement de copropriété accorder des droits différents selon si le propriétaire est résident ou non ? rn rn Merci d'avancern rn Cordialement, rn rn CAL

Par **alterego**, le **30/06/2013** à **23:38**

Bonjour, rn rn Juridiquement vous n'êtes pas propriétaire. rn rn Hélas pour vous, cette frustrante logique du règlement de copropriété liée à votre statut est légale. rn rn Cordialement

Par **charles86**, le **01/07/2013** à **21:06**

Merci beaucoup pour votre réponse rapidern rn cordialement